

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6157

Auteur(s) : Robert de Sainte-Mère-Église [particulier]

Bénéficiaire(s) : Eustache de Triqueville, fils de Richard de Triqueville [particulier]

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : [1166-1179, 15 janvier]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Robert de Sainte-Mère-Église fait savoir qu'il a donné à Eustache [le Clerc] de Triqueville, fils de Richard, et à ses héritiers quarante soudées de rente à percevoir sur son moulin appelé Moulin de l'évêque, en échange de son service.

Tableau de la tradition

Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 3, p. 307-308.
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B51, p. 267-268.

Indications

Caresme Anatole (Abbé), Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, Les Andelys, Delcroix, 1868-1879, 2 vol., t. 2, p. 939.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux, n° B51, p. 267.

Texte établi d'après b

Sciunt tam presentes quam futuri quod ego Robertus de Sancte Marie Ecclesia dedi Eustachio, filio Ricardi de Tregevilla, et suis heredibus XLta solidatas redditus apud Tregevillam in molendino meo qui vocatur Molendinum episcopi pro servitio suo et hoc perpetualiter. Testibus : Herberto, abbate de Gresten ; R., abbate de Valle Richardi ; Hu(gone) de Folebec ; Hu(gone) de Fastovilla ; Ro., filio Eremburc ; Willelmo, cubiculario, et multis aliis.